

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2023

Samedi 22 avril 2023, Hôtel Boutique à Martigny

29 personnes ont signé la liste des présences (comité inclus).

55 ont demandé à être excusées.

1. Propos de bienvenue

Le président Didier Berberat souhaite une cordiale bienvenue aux membres qui ont marqué leur attachement à notre association en faisant, cette année, le déplacement en Valais.

2.- Approbation du procès-verbal de l'AG du 23 avril 2022 à Lausanne

Ce PV ne donne lieu à aucune remarque, il est donc adopté, avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

3.- Rapport d'activité

Le président Didier Berberat donne connaissance de son rapport, ci-dessous reproduit dans son intégralité.

Depuis notre dernière assemblée générale, à Lausanne le 23 avril 2022, le comité s'est réuni à 9 reprises, encore ce matin-même, chaque fois en présentiel.

Durant la période sous rubrique, les éditions 37 et 38 de notre bulletin sont sorties de presse, en juin et décembre 2022. Dans le numéro 37, il a notamment été question du projet d'une journée sans anglicismes, sur lequel nous reviendrons plus tard. Il a également été évoqué la question du statut des villes bilingues, suite à notre sortie à Bienne le 16 septembre 2021, lorsque nous avons eu le plaisir d'entendre Mme Virginie Borel, directrice de la Fondation du Forum du bilinguisme.

Le numéro 38, quant à lui, parlait des solutions permettant d'écrire, d'interpeler et d'attirer l'attention des autorités et d'autres institutions afin d'utiliser correctement la langue française. Nous insistons encore une fois sur le fait qu'il n'appartient pas uniquement à notre comité et à ses membres d'intervenir, mais que nous comptons absolument sur la participation active de tous nos membres pour ce genre d'interventions. D'ailleurs, nous remercions celles et ceux qui le font et qui nous en informent. Le numéro 39 paraîtra en juin de cette année, avec, notamment, un article concernant le très intéressant ouvrage intitulé : *Pourquoi parle-t-on le français en Suisse romande ?* »

Le comité tient à remercier notre ami Norbert Tornare, membre du comité et en charge de la coordination de notre publication dès le numéro 37. Comme déjà signalé, Béatrice Claret est désormais responsable des événements, alors que Catherine Rebord s'occupe de notre site internet, profondément remanié, et de la communication numérique. Un très grand merci à ces trois personnes qui s'engagent énormément pour rendre publiques nos différentes activités.

Parmi les moments forts de notre vie associative, citons, en premier lieu, la sortie en ville de Fribourg le 20 septembre 2022 avec la participation d'une quinzaine de membres. Après un exposé de Mme Maryline Guldin, écrivaine et écrivain public sur le thème : *Editer en allemand ET en français, un choix ou une évidence ?* les membres ont pu profiter du soleil sur la terrasse d'un établissement public avant de participer à un repas convivial. En début d'après-midi, visite guidée du Musée Wassmer, temple de la machine à coudre et autres objets insolites. Bien que suivie par un petit nombre de participants, cette journée a été un succès. A remarquer que, étant donné l'engagement très important de certains membres du comité pour l'organisation de ce genre de sortie, on ne peut qu'être déçus du peu d'intérêt pour cette activité. Le comité a tenté d'en connaître les raisons, ce pourrait être un reliquat de la crainte générée par le COVID, le choix de la période ou le programme de la journée. Il n'a pas trouvé de réponse satisfaisante à cette question pour l'instant. En 2023, nous renoncerons à ce genre de visite, avec l'idée d'entreprendre en 2024, année marquant notre vingtième anniversaire, une sortie de deux jours, soit au Tessin, aux Grisons, dans le Val d'Aoste ou encore en France, à Villers-Cotterêts, berceau historique de la langue française. Nous lancerons un sondage après les vacances d'été afin de connaître l'avis et l'intérêt de nos membres pour un tel projet, à organiser uniquement pour autant qu'un nombre satisfaisant de membres se déclare partant.

Le Café francophone, différé à plusieurs reprises en raison de la pandémie, a finalement pu avoir lieu le 14 mars 2023, dans les locaux de l'Université de Neuchâtel. Le thème choisi concernait : « *L'anglais dans le monde académique* ». Le Professeur François Grin, qui enseigne l'économie à la Faculté de traduction et d'interprétariat de l'Université de Genève et qui préside également la Délégation à la langue française, nous a fait un brillant exposé sur l'état des lieux et les solutions à mettre en place pour promouvoir la langue française dans les Hautes écoles. Notons, à ce propos, que nous avons pu compter sur la présence du Recteur de l'Université de Neuchâtel, ainsi que de la Déléguée fédérale au plurilinguisme. Un compte rendu de cette conférence paraîtra dans le numéro 39 de notre Bulletin.

Notre association a été présente lors des Estivales du Livre à Montreux, les 25 et 26 juin 2022, grâce à l'engagement de certains membres dévoués du comité qui ont toute notre gratitude. Ces présences sont très positives pour la visibilité de notre association, même si le nombre d'adhésions enregistré n'est pas spectaculaire.

Défense du français a décerné son prix lors de la remise des diplômes du Centre de formation au journalisme et aux médias (CFJM) le 10 février 2023. Le lauréat est Vincent Dousse qui gagne un prix de CHF 500.-, sous forme d'un bon dans les Librairies Payot. Les deux membres du jury qui représentent le comité, Catherine Rebord et Jean-Pierre Villard, que nous remercions au passage, ont relevé l'absence d'anglicismes et l'excellente qualité du français dans les rédactions des

candidates et candidats, ce qui est réjouissant. Des remerciements réitérés à Isabelle Haemmerli dont la générosité, après la fermeture de la Bibliothèque française d'Aarau, nous permet de récompenser une fois encore un stagiaire-journaliste.

Nous poursuivons les discussions concernant l'organisation d'une journée sans anglicismes, dont il a déjà été question dans le rapport d'activités de l'exercice précédent. En effet, nous avons obtenu l'accord de principe d'Helvetia Latina qui est prête à collaborer avec nous. Comme déjà signalé, le succès d'une telle opération ne peut être assuré que si nous nous allions à d'autres associations. A première vue, cette journée, qui pourrait avoir lieu en mars 2024, dans le cadre de la semaine de la francophonie, ne concernerait que la Suisse romande, étant entendu qu'une deuxième édition éventuelle pourrait être organisée dans toute la Suisse, en association avec des institutions défendant nos langues nationales.

D'autre part, le comité examine actuellement les formes plus attractives que pourrait prendre un concours destiné à remplacer le concours CLIC-CLAC, dont la dernière édition n'a remporté que peu de succès.

Les très intéressantes fiches de Défense du français éditées par l'Union de la presse francophone, ne sont pas très prisées de nos membres, malgré une offre financière attractive. Nous allons lancer une nouvelle campagne afin de mieux les faire connaître.

Le lexique français-français, élaboré par Jean-Pierre Villard, Jean-François Sauter et Anne Cendre, continue à se développer. Des discussions sont actuellement en cours dans le but de le rendre plus accessible et de le valoriser. Le comité, en accord avec les 3 personnes susmentionnées, qui ont toute notre gratitude, a mandaté Catherine Rebord et Luc Vodoz pour ce travail technique qui ne changera d'ailleurs pas la philosophie de notre lexique.

Personnellement, et avec deux membres du comité, nous avons consacré du temps au tri des archives de l'association. Nous nous sommes trouvés devant une surabondance de documents, accumulés depuis sa création, parmi lesquels nous avons conservé en particulier les procès-verbaux des séances de comité et des AG, les invitations aux « escapades » en ville et aux Cafés francophones, et divers échanges de correspondance et autres documents jugés intéressants. Ils prendront place dans des boîtes destinées spécialement à cet effet, désormais en dépôt dans des locaux mis à la disposition de Ddf par Cedric, que nous remercions chaleureusement. La poubelle « papier » a pris soin du reste !

Après le décès de notre regretté ami Daniel Favre, alors vice-président de notre association, le comité a sollicité Catherine Rebord pour être notre vice-présidente, ce qu'elle a accepté. Nous la félicitons et la remercions. Le comité estime opportun de se doter en plus d'une seconde vice-présidence, ce qui nécessite une modification des Statuts. Nous vous présenterons donc, lors de l'assemblée générale de 2024, une telle adaptation et nous profiterons de l'occasion pour effectuer un petit toilettage formel de ce document.

Nous continuons, très régulièrement, à écrire des lettres aux institutions et entreprises qui maltraitent notre belle langue. Luc Vodoz, membre du comité, a été chargé de mener à bien ce travail dont il s'acquitte avec brio et engagement.

Notre Bulletin et notre site rendent compte régulièrement de ces missives, par exemple celles adressées à Amnesty International ou à Public Eye (anct La Déclaration de Berne).

Le comité est préoccupé par la lente érosion du nombre de nos membres et examine un certain nombre de pistes pour favoriser les adhésions. Nous serions intéressés, par exemple et pour autant que les conditions financières soient acceptables, à disposer d'un petit espace dans le cadre de la manifestation du Livre sur les Quais, à Morges au début septembre de cette année, pour présenter les buts et les activités de notre association qui a plus que jamais sa raison d'être.

Et nous comptons bien entendu sur la participation de toutes et tous afin de relayer et d'appuyer nos actions ; je me permets donc d'insister une fois encore sur la nécessité d'une plus grande implication de nos membres dans nos activités et nos prises de position.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce bref rapport annuel sans redire ma vive reconnaissance à tous les membres du comité pour leur engagement et leur persévérance afin de faire rayonner notre association. En tant que président, je suis très heureux de constater que les membres du comité s'engagent énormément, chacun dans son domaine, et assument des responsabilités, d'une manière autonome, ce qui décharge votre serviteur. Un merci tout particulier à Gisèle Bottarelli, avec elle le secrétariat de Défense du français est entre de bonnes mains. Elle en assure les tâches avec diligence et compétence, malgré des soucis légitimes liés actuellement à l'état de santé de son époux.

Didier Berberat

Les participants n'ont aucune question à poser, ni aucune remarque à formuler à propos de ce rapport.

4.- Présentation des comptes 2022

A disposition des membres présents, les différents documents concernant la comptabilité n'ont visiblement pas intéressé grand monde ! Michel Dysli, trésorier de l'association, donne quelques explications. L'exercice présente un déficit de fr.1'682.11, résultat bien heureusement un peu meilleur que prévu dans le budget. Les cotisations 2022 impayées de 24 membres représentent un manque de 960 francs.

5.- Rapport des réviseurs et approbation des comptes

Maryse Perret et Roland Russi ont procédé à la vérification des comptes, leur rapport en atteste l'exactitude et l'assemblée est appelée à les accepter. Ce qui est fait sur le champ, à l'unanimité. Roland Russi adresse des félicitations à l'adresse de Michel Dysli pour la tenue exemplaire des comptes.

6.- Décharge au comité

C'est également à l'unanimité que l'assemblée donne décharge de sa gestion au comité.

7.- Budget 2023 et présentation des projets

Nous allons vers une augmentation des frais de gestion par Postfinance, en particulier en raison des taxes à notre charge lorsque, avec le nouveau système du code QR, des membres règlent leur cotisation au guichet postal. Divers frais administratifs seront également un peu plus élevés. Nous espérons par contre vendre encore plusieurs parapluies et également enregistrer l'adhésion de quelques nouveaux membres, si possible des jeunes que nous sentons malheureusement trop peu concernés par nos buts et nos actions.

Cela étant, l'exercice comptable 2023 prévoit un déficit d'environ 1600 francs. La situation n'est pas jugée catastrophique, vu la fortune de l'association, mais le Comité est attentif à cette question et espère arriver, à terme, à présenter un budget équilibré.

Dans les projets, côté manifestations, nous envisageons d'organiser un Café francophone, qui pourrait avoir lieu dans le courant de l'automne 2023. Avec pour thème : la place du français, au Canada en particulier.

A propos du récent Café francophone à l'Université de Neuchâtel, Anne Cendre regrette de ne pas y avoir associé des étudiants. Ce n'est pas faute d'avoir demandé au Service de promotion de l'Université de Neuchâtel de relayer cet événement par affichage électronique dans le Bâtiment, mais d'une part la période d'examen n'était pas propice à attirer l'attention des étudiants et, d'autre part, notre « combat » n'est malheureusement pas de nature à intéresser les jeunes. D'ailleurs les responsables de « Sous la Loupe » n'ont pas eu de succès non plus lorsqu'ils ont tenté d'intéresser les jeunes à leur cause, nous dit Jean-Pierre Monnerat.

Nous nous approcherons de la CIIP (Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin) pour leur demander dans quelle mesure ils pourraient s'associer à Défense du français pour l'action « Une journée sans anglicisme ».

Nous procéderons tout prochainement à un sondage auprès de nos membres pour connaître leur intérêt à participer à une sortie de deux jours, en automne 2024, pour marquer le vingtième anniversaire de Défense du français. L'important investissement en temps pour l'organisation d'un tel événement ne pourra être envisagé que si un nombre acceptable de participants est intéressé.

Le président Didier Berberat, dans son rapport (sous point 3 de ce PV), donne plusieurs autres renseignements et précisions sur les thèmes et les actions qui occupent et préoccupent le comité.

8.- Comité : réélections

Ainsi que nous l'avons dit lors de l'AG 2022 : « la prochaine élection globale aura lieu lors de l'AG 2023 ». Nous y voilà ! Les 10 membres du comité sont partants pour un nouveau mandat de deux ans, ils sont élus par acclamation. Le président remercie l'assemblée de la confiance manifestée.

9.- Election d'un vérificateur des comptes suppléant

Pour les comptes 2023, Roland Russi sera 1er réviseur, Maryse Perret 2^{ème}. Merci à Rolf Hausammann qui s'est annoncé comme vérificateur suppléant.

10.- Propositions individuelles et divers

- A la question posée par un membre, il est répondu que, pour des raisons de confidentialité, les comptes de l'association ne peuvent pas être publiés sur notre page Internet.

-Nous disons à Jean-Pierre Monnerat que nous souhaitons juste que chaque membre s'acquitte ponctuellement de son dû, sans attendre des rappels, ce qui permettra d'améliorer les comptes.

-Trop d'inconnues actuellement pour donner une réponse claire à Daisy Trippi, qui demande, en ce qui concerne le projet d'une sortie de 2 jours à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'association, si elle se fera en car ou en train.

Cf à ce sujet, avant-dernier paragraphe du point 7 de ce PV.

-Pierre-Noël Mittaz nous dit qu'une traduction du Petit Prince verra le jour en patois.

-Pierre-Alain Hänni suggère : pourquoi ne pas préparer une ou des banderoles à présenter dans des centres commerciaux, avec un slogan qui prône l'usage du mot SOLDES, plutôt que SALES ?

- Olivier Bloesch de dire : Parlons du code QR et non pas du QR code.

C'est avec les interventions de quelques-uns des participants que prend fin la partie statutaire de l'Assemblée générale et le Président, au nom de toutes et tous, adresse une cordiale bienvenue à Christophe Darbellay. « Comment aborder la question du langage inclusif, des anglicismes et de l'évolution de l'orthographe dans l'enseignement », c'est le thème qu'il a développé tout au long de son intéressant exposé, très apprécié par l'auditoire. En ce qui concerne la journée sans anglicismes, M. Darbellay, qui préside la CIIP, nous propose d'écrire à cette Conférence avec de bonnes chances qu'elle s'associe à notre démarche.

PV GiBo